

Le Cormier, un fruitier oublié, un arbre à retrouver

S'il est un arbre qui habite la mémoire de nombre de nos anciens, c'est bien le Cormier, appelé aussi Sorbier domestique (*Sorbus domestica*). Si le nom de l'arbre est bien connu de beaucoup, l'arbre en tant que tel l'est moins. Pourquoi ? Sans doute parce que le Cormier a disparu de l'économie rurale depuis plusieurs décennies, laissant cependant des traces dans les mémoires et les lieux-dits.

L'association des Amis de la Forêt de Senonches s'emploie à retrouver la mémoire perdue de ces arbres qui ont accompagné la vie laborieuse de nombreuses générations de paysans. Elle enquête sur les usages à partir du Cormier, de son bois, de ses fruits, les cornes dont on tirait une boisson, le « cormé »... Elle recense les individus qui ont été épargnés pour mieux connaître la répartition de cette essence dans notre département et repérer les Cormiers remarquables. Elle invite à sa replantation et à sa dégustation, à la saison des confitures et des compotes !

Vous connaissez un cormier ? Vous avez des souvenirs, des anecdotes le concernant ? Des recettes, des objets fabriqués avec son bois ? Transmettez-nous votre précieux témoignage, vous contribuerez ainsi à mieux faire sortir de l'oubli cet arbre de mémoire.



ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORET DE SENONCHES

**L'Association loi de 1901
déclarée au Journal Officiel**

L'Association a pour but :

- La sauvegarde et la promotion des massifs forestier de Senonches et Montécôt
- L'aménagement forestier le plus adapté pour l'accueil du public et des usagers
- Le recensement des mares et arbres remarquables
- L'éducation populaire et l'initiation au développement durable et à la découverte de la nature



Association des Amis de la Forêt de Senonches
Mairie de Senonches
2, rue de Verdun
28250 Senonches
Tél : 02 37 37 80 11 (Syndicat d'Initiative)
info@senonchestourisme.com



**PARTICIPEZ A
L'INVENTAIRE
DES ARBRES
REMARQUABLES
DE SENONCHES
ET SES ENVIRONS**

AVEC L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORET DE SENONCHES, PARTICIPEZ A L'INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES DE SENONCHES ET SES ENVIRONS

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Un arbre peut être considéré comme remarquable :

- pour son âge
- par sa taille (hauteur de l'arbre ou diamètre du tronc)
- par ses formes parfois étranges (arbres sculptés, cépées originales, têtards, émondes, alignements...)
- par sa rareté dans la région
- parce qu'il est évocateur d'un événement historique, d'une croyance, d'une légende.



Quelques chiffres sur les arbres de notre région

Durée de vie :

- 1500 ans et plus : if, aubépine
- 500 à 1000 ans : châtaignier, chêne
- 500 ans maximum : tilleul, orme, hêtre, poirier

Leur croissance :

- Rapide : platane, séquoia, cèdre
- Croissance en hauteur : chêne et hêtre en futaie, séquoia
- Croissance lente : aubépine, cormier, buis, poirier, if, houx

Quelques exemples autour de Senonches

- Le chêne fauteuil
Age : 302 ans pour une circonférence de 7 mètres (parcelle 176)
- Les 3 frères. C'est une CP de chênes de 5 mètres de circonférence
Age : 312 ans (parcelle 217)
- Les séquoias du Rond de Monsieur
Age : 80 ans (parcelle 194/195)
- L'aubépine de la Puisaye (presbytère)
circonférence 1.40 mètre
Age estimé : de 325 à 350 ans

Ces arbres qui sont souvent creusés, déformés par les ans, n'ont plus aucune valeur marchande. Mais ils pourraient vous raconter l'Histoire de France. Ils sont souvent les témoins de la vie du village ou de la vie de nos ancêtres.

A cet égard, ils méritent notre attention, notre respect. Ils appartiennent à notre patrimoine.

Aujourd'hui, la localisation et la reconnaissance collective de ces arbres d'exception constituent la meilleure protection. C'est cette action qu'engage l'association en réalisant l'inventaire des arbres remarquables de Senonches et environs, avec le concours de tous, adhérents, habitants, professionnels du bois, associations, collectivités...